

ont dit icelles contenir vérité & ont signé l'original.

Nous soussigné prêtre, docteur en théologie, curé de St. Lucien d'Ansaq, diocèse de Beauvais, certifions que toutes les dépositions ci-dessus sont fidelles & telles qu'on nous les a fournies; qu'elles sont signées en forme dans l'original, & que cette copie lui est conforme en toutes ses parties; que nous n'avons ajouté, ni rien changé dans l'une & dans l'autre que l'arrangement & la diction, ayant scrupuleusement suivi toutes les circonstances, qui nous ont été données. Fait à Ansaq ce 26 Octobre 1730. Signé :

Treulliot de Proncourt, curé d'Ansaq.

Ici finit la relation de M. le curé d'Ansaq, à laquelle l'auteur du *Journal ecclésiastique* ou son correspondant, joint le moyen d'expliquer ces bruits d'une manière toute naturelle par des fermentations froides qui se font dans l'air; j'avoue que je n'y ai rien compris, peut-être d'autres n'y comprendront pas davantage. Il emploie la comparaison du bruit que fait l'eau ou plutôt l'air dans une marmite placée sur le feu. Mais il n'a pas songé qu'il s'agit ici d'un air libre, & que le bruit de la marmite étoit étrangement différent de celui dont nous venons de voir la relation. Les explications que vous avez rapportées de ces sortes de bruits *, paroissent bien plus recevables, quoiqu'il s'en faille bien qu'elles soient pleinement satisfaisantes.

* 15 Janv. 1788, p. 147. — I
Févr. 1788, p. 217.